

**AGISSEZ,
VOTEZ**

DU 11 AU 15 MARS 2024

ÉLECTION des Administrateurs salariés au
Conseil d'Administration GRDF



Les Administrateurs Salariés Votre voix et vos oreilles dans les plus hautes instances dirigeantes de l'entreprise

Le mandat des administrateurs salariés au Conseil d'Administration (CA) de GRDF arrive à son terme, et vous êtes appelés à voter pour de nouveaux représentants, élus pour une durée de 4 ans.

En 2020, vous aviez voté à près de 65 % pour les 2 administrateurs salariés (sur les 3 postes possibles), **parrainés par la CFE Énergies et soutenus par l'UNSA Énergie. Par ce vote, vous aviez montré votre souhait d'être représentés et défendus de manière forte mais constructive et en toute indépendance.**

Pour vous, Eric BEUSSON et Gwen-Sophie GIRARD se sont engagés à œuvrer au sein du Conseil d'Administration pour assurer le développement à long terme de GRDF tout en relevant les défis majeurs que sont la transition énergétique et l'entreprise éthique.

AU COURS DE CES 4 DERNIÈRES ANNÉES, LE BINÔME A PU NOTAMMENT :

- Assister à l'ensemble des réunions du CA et aux travaux des comités

Malgré la crise COVID et les nombreuses manifestations liées à la réforme des retraites, l'assiduité aux réunions du Conseil d'Administration a été le leitmotiv de notre administrateur et notre administratrice. En effet, dans les prérogatives attachées à cette fonction, il y a le fait de siéger et délibérer au Conseil d'administration. A ce titre, ils ont été appelés à se prononcer sur les grandes orientations stratégiques, sur les sujets financiers (arrêté des comptes, budget...). Ils ont également participé aux travaux des comités (audit, stratégie et investissements) qui préparent le travail du Conseil d'administration. Autant de sujets capitaux qu'il n'est pas possible de manquer.

- Proposer des actions concrètes

Grâce à l'action des administrateurs salariés les salariés de GRDF ont obtenu un complément d'intéressement à l'époque où Édouard Sauvage était directeur de GRDF. Plus récemment, nos deux ADSA se sont emparés du dossier « véhicules ». Grâce à leur interpellation devant les membres de l'instance, les choses se sont accélérées en interne.

- Vous rendre compte de leur action

Au travers leurs lettres d'information trimestrielles, ils avaient à cœur de vous partager les sujets qu'ils portaient et sur lesquels ils s'exprimaient à l'occasion du Conseil d'Administration de GRDF.

- Rester au contact des réalités du quotidien

Les administrateurs salariés en continuant à exercer un emploi à 50 %, restent ancrés dans l'entreprise, et ne sont pas « déconnectés » des réalités du terrain. Dans le cadre de leur mandat, les administrateurs rencontrent régulièrement les salariés et les managers de chacune des régions.



Pourquoi c'est une chance d'avoir des salariés présents dans les Conseils d'Administration ?

Il faut le rappeler, c'est une chance d'avoir des salariés présents dans les Conseils d'Administration, **qui peuvent prendre la parole auprès d'acteurs importants comme l'état ou des parties prenantes.**

Éric BEUSSON, en poste depuis 2012, a poursuivi sa mission et partagé son savoir. Son expérience a été reconnue en 2019, lorsqu'il a été certifié administrateur de société (par Sciences Po et l'Institut français des administrateurs (IFA)).



Gwen-Sophie GIRARD, de la Direction des Ressources Humaines d'Île de France a également suivi cette formation et a été certifiée administratrice de société.

Aujourd'hui, nous vous proposons de voter pour de nouveaux candidats parrainés par la CFE Énergies et soutenus par l'UNSA Énergie. Présente au quotidien auprès des salariés, la CFE Énergies porte leur voix au sein des instances dirigeantes.

Nos candidats, engagés dans l'entreprise, veulent contribuer avec vous à bâtir le futur de GRDF en conciliant décarbonation et qualité de vie au travail.

Nous défendons un dialogue social constructif, sans dogme ni idéologie partisane, avec pour unique objectif de servir l'intérêt des salariés en tenant compte des réalités du monde qui nous entoure et des besoins des entreprises.

Votre voix est cruciale en ce moment charnière pour l'avenir de notre entreprise. Donnez-la à des personnes de confiance, sur qui vous pourrez compter pour faire entendre et défendre vos intérêts.



**Du 11 au 15 mars,
EXPRIMEZ-VOUS !**

